

Bujumbura "indigné" par la reconduction de la Commission d'Enquête de l'ONU

@rib News, 08/10/2018 Source Xinhua Le gouvernement burundais rejete la résolution du Conseil des droits de l'homme reconduisant le mandat de la Commission d'Enquête sur le Burundi Le gouvernement de la République du Burundi a rejeté lundi soir la résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies qui vient de reconduire le mandat de la Commission d'Enquête sur le Burundi.

"Le gouvernement de la République du Burundi vient d'apprendre avec indignation le vote de la résolution du Conseil des droits de l'homme reconduisant le mandat de la Commission d'Enquête sur le Burundi alors que cette dernière était d'ajouté rejetée", a déclaré le secrétaire général et porte-parole du gouvernement, Prosper Ntahorwamiye, dans un communiqué. Il a indiqué à cet effet que le gouvernement tient à informer l'opinion nationale et internationale que "cette résolution ainsi que les rapports politiquement motivés et tendancieux qui l'ont précédée sont nuls et de nul effet". La résolution prolongeant le mandat de la Commission d'Enquête sur le Burundi d'une année a été votée le 28 septembre 2018 à Genève par 23 voix pour, 17 absentions et 7 voix contre. Le porte-parole du Gouvernement a fait savoir que la République du Burundi n'a jamais cessé de dénoncer l'utilisation du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies comme outil de pression et de déstabilisation politique contre certains pays, le Burundi n'en faisant pas exception. Au demeurant, a-t-il conclu, le gouvernement réitère sa détermination à protéger et promouvoir les droits de l'homme et considère que le dialogue et la coopération internationale basés le recours aux mécanismes acceptés par tous comme l'Examen Périodique Universel constituent la pierre angulaire du gouvernement dans le processus de protection et de promotion des droits de l'homme.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});